

MAAMAR | מאמר

וְאֵלֶּה הַמִּשְׁפָּטִים

« *Et voici les lois* »

À l'issue du Chabbat Michpatim, Chabbat Mévar'him Adar I 5738 [1978]

Hébreu
texte intégral, vocalisé

Français
traduction littérale en regard

Explications
encadrés adaptés de Simply
Chassidus et synthèse

Hassiduité — traduction et vocalisation assistées par intelligence artificielle, relues par une seconde intelligence artificielle. Texte hébreu : éditions Kehot, via chabad.org. Le Rabbi a dit ce maamar en 5738. Traduction française littérale en regard ; les encadrés explicatifs sont adaptés du travail de Simply Chassidus.

À l'issue du chabbat de la paracha Michpatim, le chabbat où l'on bénit le mois d'Adar Richon, dans sa pièce, 5738 [1978] **Et voici les lois** que tu placeras devant eux : « Quand tu achèteras un esclave hébreu, il servira six ans, et la septième, il sortira libre, gratuitement. »

מוצאי ש"פ משפטים, מבה"ח אדר ראשון – בחדרו – ה'תשל"ח ואלה המשפטים אשר תשים לפניהם: כי תקנה עבד עברי שש שנים יעבד ובשבעת יצא לחפשי חנם:

Le Rabbi a prononcé ce maamar en 5738 [1978]. Il part des deux premiers pessoukim [versets] de la paracha Michpatim : « Et voici les lois... », puis la loi de l'esclave hébreu, qui sert six ans et sort libre la septième année. Il commence par rappeler des questions posées par les Rebbeïm précédents.

« **Et voici les lois** que tu placeras devant eux. » Sa Sainteté l'Admour Hazakène relève ici une précision dans le Torah Or, au début de notre paracha : il faut comprendre pourquoi « devant eux » [lifneihem] est au pluriel, alors que « quand tu achèteras » [ki tikné] est au singulier. Le texte aurait dû dire : « quand ils achèteront » [ki yiknou].

ואלה המשפטים אשר תשים לפניהם, ומדיק בזה כ"ק אדמו"ר הזקן בתו"א ריש פרשתנו דצלה"ב דלפניהם משמע לשון רבים וכי תקנה הוא לשון יחיד, והול"ל כי יקנו.

Première question, posée par l'Admour Hazakène dans Torah Or : le premier passouk dit « devant eux » [lifneihem], au pluriel. Le second passe au singulier : « Si tu acquiers un esclave hébreu ». Pourquoi ce changement ? Le second passouk n'aurait-il pas dû garder le pluriel ?

On connaît aussi la question suivante : pourquoi toutes les lois commencent-elles précisément par la loi de l'esclave hébreu ? [C'est d'ailleurs l'intention du midrach sur ce verset [passouk] quand il dit : « Je vous ai acquis en Égypte, etc. » : il explique pourquoi « Et voici les lois » commence par la loi de l'esclave hébreu.]

גם ידוע הדיוק מפני מה התחיל כל המשפטים בדין עבד עברי דוקא [דזהו גם כונת המדרש עה"פ באמרו אני קניתי אתכם במצרים וכו', לבאר טעם התחלת ואלה המשפטים בדין עבד עברי].

Deuxième question, posée par le Tséma'h Tsédék dans Or HaTorah. Cette paracha vient juste après Matan Torah [le don de la Torah] et les Dix Paroles, et elle ouvre l'exposé de toutes les lois. Pourquoi commence-t-elle par l'esclave hébreu ? Le Midrach y répond déjà : de même que Hachem a créé le monde en six jours et s'est reposé le Chabbat, l'esclave hébreu ne travaille que six ans. Le maamar, lui, va proposer une autre raison.

Il y a encore plusieurs autres précisions sur ce passouk. Elles sont expliquées dans les discours des Rebbeïm précédents, ses successeurs.

Voici l'explication. Les mots « Et voici les lois, etc. » énoncent une notion générale. On le comprend aussi de l'explication de nos Sages, de mémoire bénie, pour qui ils se rapportent à l'étude de la Torah dans son ensemble. C'est aussi pour cela que le texte dit « tu placeras » (au singulier) : cela se rapporte à Moché, car ce qui définit Moché, c'est la Torah. Il dit ensuite « devant eux » (au pluriel) : par son intermédiaire, la Torah a été attirée vers chacun d'Israël, jusqu'à la fin de toutes les générations. Comme il est dit : « Souvenez-vous de la Torah de Moché, Mon serviteur. » Et cela s'étend jusqu'au petit enfant qui commence à parler et à qui son père enseigne la Torah, c'est-à-dire le passouk « Moché nous a prescrit la Torah, etc. ».

וְעוֹד כִּמָּה דְיוּקִים עַה"פ, כַּמְבוֹאָר בְּדְרוּשֵׁי רַבּוֹתֵינוּ נִשְׁיָאִינוּ מִמֶּלְאֵי מְקוֹמוֹ.

(ב) וְהַעֲנִין הוּא, דְּהֵנָּה מ"ש וְאֵלֶּה הַמִּשְׁפָּטִים וגו' הו"ע כָּלְלִי כַּמּוּבָן גַּם מִפִּי רז"ל שֶׁקָּאֵי עַל כָּלְלוֹת עֲנִין לִימוּד הַתּוֹרָה. וְזֶהוּ ג"כ מ"ש תַּשִּׁים (ל' יחיד) דְּקָאֵי עַל מִשָּׁה, כִּי עֲנִינוּ שֶׁל מִשָּׁה הו"ע הַתּוֹרָה, וְאִח"כ אֹמֵר לְפָנֵיהֶם (ל' רַבִּים), הֵינּוּ שַׁע"י הֵיטָה הַמִּשְׁכַּת הַתּוֹרָה לְכַאו"א מִיִּשְׂרָאֵל עַד סוֹף כָּל הַדּוֹרוֹת, וְכַמ"ש זָכְרוּ תּוֹרַת מִשָּׁה עַבְדִּי, עַד לְתִיגּוֹק הַמִּתְחִיל לְדַבֵּר שְׁאֲבִיו מִלְּמַדוֹ תּוֹרָה, וְהֵינּוּ הַפְּסוּק תּוֹרָה צִוָּה לָנוּ מִשָּׁה גו'.

Voici la réponse à la première question. Le premier passouk porte sur l'étude de la Torah en général. Nos Sages en tirent d'ailleurs que la Torah doit être expliquée aussi clairement qu'une « table dressée » devant l'élève. « Tu », au singulier, c'est Moché, qui incarne la Torah tout entière : « Souvenez-vous de la Torah de Moché, Mon serviteur. » « Eux », au pluriel, ce sont tous les Juifs de toutes les générations, jusqu'à l'enfant à qui son père apprend : « La Torah que Moché nous a prescrite... » Le passouk contient aussi une leçon sur la manière d'étudier.

De même, ce passouk donne un enseignement général sur la manière d'étudier la Torah : elle doit se faire d'une façon bien déterminée. Nos Sages ont dit en effet, sur les mots « tu placeras devant eux », que le maître qui a enseigné, etc., reprend et répète la chose, même plusieurs fois, jusqu'à ce qu'ils comprennent bien la profondeur de la halakha et sa raison,

וְכַמּו"כ יִשְׁנֶה הוֹרָאָה כָּלְלִית בַּפְּסוּק זֶה גַּם בְּאֶפֶן לִימוּד הַתּוֹרָה, שַׁצ"ל בְּאֶפֶן מְסִים דְּיוֹקָא כְּדַרְז"ל בַּמ"ש תַּשִּׁים לְפָנֵיהֶם שֶׁהָרַב שֶׁלְמַד כו' חוֹזֵר וְשׁוֹנֶה הַדְּבָר אִפִּי כִּמָּה פְּעָמִים עַד שֶׁיִּבְיִנוּ עוֹמֵק הַהִלְכָּה בְּטַעְמָה הַיָּטֵב,

La Guemara en tire que le maître doit répéter son enseignement jusqu'à ce que l'élève saisisse la raison de la halakha [la loi]. Dans ses Lois de l'étude de la Torah, l'Admour Hazakène va plus loin.

Et l'Admour Hazakène ajoute encore, à la fin de ses Lois de l'étude de la Torah, qu'il faut placer devant eux la raison qui donne à leur étude sa cohérence, et la placer dans leur cœur. [On peut dire qu'en écrivant « et la placer dans leur cœur », l'Admour Hazakène explique que « (tu placeras) devant eux » signifie « dans leur intériorité » : c'est ce qui se produit quand on la place dans le cœur.]

Il faut, écrit-il, donner une raison qui fasse intérioriser l'étude et la « pose sur le cœur ». Cet ajout vient du mot lifneihem, « devant eux », qu'on peut aussi lire « en eux », dans leur intériorité [pnimiyout] : la Torah devient une part de soi. Deux points montrent que cette exigence vaut pour chaque Juif.

car c'est là une notion générale de l'étude de la Torah de chacun d'Israël (l'étude de la Torah est en effet une mitsva qui incombe à la personne elle-même, et chacun y est tenu). Comme il est dit : « Tu les inculqueras [vechinantam] à tes enfants », et nos Sages ont expliqué : que les paroles de Torah soient acérées et aiguisées dans ta bouche (ce qui rejoint ce qui a été dit plus haut : la halakha doit être claire, ordonnée, etc.). C'est une obligation pour chacun d'Israël. [Car outre l'obligation de « tu les inculqueras à tes enfants », les paroles de Torah doivent être aiguisées [chinoun] aussi dans l'étude du père (et du maître) lui-même. Bien plus : c'est précisément quand il a d'abord lui-même aiguisé les paroles de Torah qu'il peut ensuite (aussi) « les inculquer à tes enfants ».]

D'abord, l'étude de la Torah est une obligation personnelle : personne ne peut s'en acquitter par un autre. Ensuite, chacun doit l'enseigner à ses fils. Nos Sages lisent véchinantam [tu les enseigneras] comme « tu les aiguiseras » : les paroles de Torah doivent être assez nettes pour qu'on réponde sans hésiter. Un père qui doit transmettre cette clarté doit d'abord l'avoir lui-même. On comprend alors pourquoi ce passouk vient juste après Matan Torah.

Cela permet de comprendre pourquoi « Et voici les lois que tu placeras devant eux » vient aussitôt après la paracha de Matan Torah [le don de la Torah]. Ce passouk donne en effet un enseignement général sur la manière [d'étudier la Torah pour cha-

ומוסיף עוד אדה"ז בזה בסיום הל' ת"ת שלו ודעריך אתה לשם לפנייהם טעם המישב תלמודם ומשימו בלבם וי"ל דבמ"ש אדה"ז שמשמיו בלבם מפרש דמ"ש (תשים) לפנייהם היינו לפנימיותם, דזהו כמשמיו בהלב,

שזהו ענין כללי בלימוד התורה דכאו"א מישראל (שהרי לימוד התורה היא מצוה שבגופו, שכל א' מחיב בה). וכמ"ש ושננתם לבניה ודרו"ל שיהיו דברי תורה שנונים ומחדדים בפיה (שזהו כענין הנ"ל שההלכה צ"ל ברורה ומסודרת וכו'), דזהו חיוב על כאו"א מישראל [שהרי נוסף על החיוב דושננתם לבניה, צ"ל השנון בדברי תורה גם בלימוד האב (והרב) עצמו, ואדרבה, דוקא עי"ז שתחלה ישנו אצלו השנון בדברי תורה אפ"ל אח"כ ושננתם (גם) לבניה].

ועפ"ז מובן מ"ש ואלה המשפטים אשר תשים לפנייהם מיד לאחר פרשת מ"ת, כי בפסוק זה ישנה הוראה כללית באפן [לימוד התורה דכאו"א [הן בהלמוד עם עצמו, וכן בושננתם

cun [aussi bien dans l'étude personnelle que dans « tu les inculqueras à tes enfants » au sens simple, « tes enfants » désignant les élèves, comme l'ont dit nos Sages sur ce passouk], selon l'enseignement de nos Sages cité plus haut, et surtout sur la manière] dont l'homme sert son Créateur.

Il fixe le degré de clarté et d'engagement qu'il faut pour étudier et pour enseigner, à ses enfants comme à ses élèves, eux aussi appelés « enfants ». Il vaut aussi pour toute la avoda [le service de D.ieu], qui doit être ordonnée, réfléchie et prise à cœur. Après cette orientation générale, les pessoukim suivants en décrivent les étapes.

Le passouk poursuit en exposant les détails du service, dans l'ordre qui va du plus facile au plus difficile. Le service doit en effet suivre le principe « peu à peu Je le chasserai ».

La Torah présente trois niveaux de service, du plus simple au plus élevé. Elle suit le principe : « Peu à peu, Je les chasserai. » Au sens simple, il s'agit des nations chassées d'Érets Israël ; plus profondément, du Juif qui chasse peu à peu ce qui est négatif en lui. Le Rabbi commence par les deux niveaux contenus dans le passouk de l'esclave hébreu.

Le service commence par ce qui est dit : « Quand tu achèteras un esclave hébreu, etc. ». Deux degrés du service y sont inclus : celui d'esclave cananéen et celui d'esclave hébreu. On le comprend de ce que rapporte la Mekhilta, citée par Rachi dans son commentaire sur la Torah (ce qui montre que c'est aussi le pchat [sens littéral] du passouk) : « "Esclave hébreu", c'est-à-dire un esclave qui est hébreu. Ou bien s'agit-il seulement de l'esclave d'un Hébreu (un esclave cananéen que tu as acheté à un Juif) ? C'est pourquoi le texte enseigne, etc. » La conclusion est que le passouk parle d'un esclave qui est hébreu. Il existe pourtant une hypothèse initiale (y compris selon le pchat du passouk, comme on l'a dit) selon laquelle il s'agit d'un esclave cananéen, et il faut un enseignement particulier (« le texte enseigne ») pour l'écarter. On en déduit qu'il y a lieu de dire (à titre d'hypothèse initiale) que le passouk vise aussi l'esclave cananéen.

לְבָנֶיךָ כְּפִשּׁוּטוֹ, וּלְבָנֶיךָ אֵלֹהֵי הַתְּלִמִּידִים
כְּדַחְזוֹ לַעֲהָ"פ [ע"פ דְּרוֹ"ל הַנ"ל וּבְעִיקָר בְּאַפִּן]
עֲבוֹדַת הָאָדָם לְקוֹנוֹ.

(ג) וּמִמְשִׁיךְ הַכְּתוּב לְבָאָר פְּרָטִי הָעֲבוֹדָה
וּבִסְדֵּר מִן הַקָּל אֶל הַכָּבֵד, דְּהָרִי הָעֲבוֹדָה צ"ל
בְּאַפִּן דְּמַעֲט מַעֲט אֲגָרְשָׁנוּ.

וְהַתְחִלַּת הָעֲבוֹדָה הִיא בַּמ"ש כִּי תִקְנֶה עֶבֶד
עֲבָרִי גו', דְּקֻזָּה כְּלוּלִים ב' בְּחִינּוֹת בְּעֲבוֹדָה,
בחי' עֶבֶד כְּנַעֲנִי וּבחי' עֶבֶד עֲבָרִי, כְּמוֹכֵן מִמָּה
דֵּאִיתָא בַּמְכִּילְתָּא וְהוּבָא בַּפֶּרֶש"י עַה"ת (דְּמִזָּה
מוֹכֵן שְׁוֵהוּ גַם ע"פ פֶּשֶׁשׁ"מ) דְּעֶבֶד עֲבָרִי הֵינּוּ
עֶבֶד שֶׁהוּא עֲבָרִי אוֹ אֵינוֹ אֶלָּא עֶבֶדוֹ שֶׁל עֲבָרִי
(עֶבֶד כְּנַעֲנִי שֶׁלִּקְחָתוֹ מִיִּשְׂרָאֵל) ת"ל כו',
דְּהַמְסַקְנָה הִיא שְׁקָאִי עַל עֶבֶד שֶׁהוּא עֲבָרִי, אֲךָ
מ"מ יִשְׁנֶה קַס"ד (גַם בַּפֶּשֶׁשׁ"מ כַּנ"ל) שֶׁהוּא
עֶבֶד כְּנַעֲנִי וְצָרִיכִים לִימוּד מִיּוֹחַד (ת"ל)
לְשִׁלּוֹל סִבָּרָה זוֹ, דְּמִזָּה מוֹכֵן שְׁיֵשׁ מְקוֹם לוֹמַר
(בְּתוֹר קַס"ד) דְּקָאִי גַם עַל עֶבֶד כְּנַעֲנִי.

Le passouk ne parle que de l'esclave hébreu, mais il contient aussi l'esclave cananéen, c'est-à-dire non juif. Rachi cite la Mekhilta : éved ivri veut-il dire « un Hébreu qui est esclave » ou « l'esclave d'un Hébreu » ? Elle retient la première lecture. Mais sans cet enseignement, on aurait compris la seconde : les mots incluent donc aussi l'esclave non juif.

C'est par là (par le degré d'esclave cananéen) que le service commence. Ensuite, l'homme s'élève dans son service et atteint le degré d'esclave hébreu, jusqu'à parvenir au degré de servante hébreue, comme on le verra plus loin.

וּבִזְהָ (בבחי' עֶבֶד כְּנַעֲנִי) הוּא תַּחֲלִית הָעֲבוּדָה, ואח"כ מִתְעַלָּה בְּעֲבוּדָתוֹ וּמִגִּיעַ לַבְּחִי' עֶבֶד עֲבָרִי, וְעַד שְׁמִייעַ לַבְּחִי' אִמָּה הָעֲבָרִי, וְכַדְלָקָמוֹ.

L'esclave cananéen et l'esclave hébreu sont les premiers degrés de la avoda. La Torah poursuit avec la « servante hébreue », troisième niveau. Reste à expliquer ce que représentent ces trois niveaux.

Voici l'explication, développée longuement dans les discours [en particulier dans le discours dont Sa Sainteté l'Admour le Tséma'h Tsédek écrit, dans l'Or HaTorah : « Ce discours est de notre grand maître, que son âme repose en Éden, etc. C'est un discours très important, etc., et il traite des degrés du tsadik, du racha [celui qui fait le mal] et du bénoni [intermédiaire] mentionnés dans le Tanya »] : il y a dans l'âme de l'homme trois degrés, l'esclave cananéen, l'esclave hébreu et la servante hébreue. Ils correspondent aux trois degrés Néfech, Roua'h et Nechama, et il y est expliqué qu'ils correspondent au tsadik, au racha et au bénoni.

(ד) וְהַעֲנִין הוּא, כְּמִבְּאֵר בְּהַדְרוּשִׁים בְּאַרוּכָה [וּבִפְרָט בְּהַדְרוּשׁ שְׁכוּתָב עָלָיו כ"ק אַדְמו"ר הַצ"צ בַּאוּה"ת שֶׁהַדְרוּשׁ הַזֶּה מְרַבֵּינוּ הַגָּדוֹל נ"ע כו' וְהוּא דְרוּשׁ נִכְבָּד מְאֹד וְכו' וְהוּא מַעֲנִין מְדִרְיָגַת צְדִיק וְרָשָׁע וּבִינּוֹנִי הַנּוֹכַח בְּתַנְיָא דִּישׁ ג' מְדִרְיָגוֹת בְּנֶפֶשׁ הָאָדָם, עֶבֶד כְּנַעֲנִי, עֶבֶד עֲבָרִי וְאִמָּה הָעֲבָרִי, וְעַנְיָנָם הוּא ג' הַמְדִּירְיָגוֹת נר"ו, וּמִבְּאֵר שֶׁם שְׁהֵם עֲנִין צְדִיק וְרָשָׁע וּבִינּוֹנִי.

Selon les maamarim des Rebbeïm précédents, ces trois esclaves sont trois niveaux de l'âme et trois manières de servir Hachem. Le Tséma'h Tsédek a commenté le maamar de l'Admour Hazakène sur lequel repose celui-ci. Il le juge très important et le rattache aux trois figures du Tanya : le juste [tsadik], le bénoni [intermédiaire] et le racha [celui qui fait le mal]. L'esclave cananéen correspond à la Néfech, le premier niveau de l'âme : on sert avec dévouement, mais sans émotion (racha). L'esclave hébreu correspond au Roua'h : l'élan vient des émotions naturelles de l'âme divine (bénoni). La servante hébreue correspond à la Nechama : l'élan vient d'émotions nées de la contemplation intellectuelle de la Divinité (tsadik). L'éditeur précise que cette correspondance est simplifiée. L'esclave cananéen sert malgré tout son maître. Ce n'est donc pas le racha complet, mais quelqu'un qui voudrait être « libre de toute obligation » et qui sert pourtant. Il le fait parfaitement s'il est bénoni, imparfaitement s'il est

racha vétov lo, celui qui perd parfois le combat contre son âme animale. Le bénoni peut d'ailleurs se trouver à chacun des trois niveaux, même si le sien est d'abord l'esclave hébreu. Quant au tsadik dont il est question ici, c'est le tsadik incomplet du Tanya, lié au monde de Beria et non à celui d'Atsilout.

L'ordre du service est donc le suivant : d'abord le service au degré d'esclave cananéen, puis celui d'esclave hébreu et de servante hébreue. C'est ce que dit le Zohar, dans le Saba de Michpatim : « Quand l'homme naît, on lui donne une Néfech, etc. S'il a davantage de mérite, on lui donne un Roua'h, etc. S'il a davantage de mérite, on lui donne une Nechama. » Dès l'instant de la naissance, le degré de Néfech est attiré vers chacun (parmi les degrés de l'âme), et à partir de ce degré, le service se fait au niveau de la Néfech. Ensuite, par son service, l'homme s'élève au degré de Roua'h, qui est plus élevé, jusqu'à atteindre le degré de Nechama (et le service qui découle de ces degrés). Les différences entre le service de la Néfech, du Roua'h et de la Nechama sont expliquées en détail dans le Kountrass HaAvoda.

ובזה הוא סדר העבודה דתחלה הוא העבודה דבחי' עבד כנעני ואח"כ עבד עברי ואמה העברי', וכדאיתא בזהר בסבא דמשפטים דב"נ כד אתילד י הבין לי' נפשא כו' זכה יתיר י הבין לי' רוחא כו' זכה יתיר י הבין לי' נשמתא, דמיד בשעת הלידה נמשך לכל אחד בחי' נפש (שבמדרגות הנשמה), שמצד בחי' זו העבודה היא בבחי' נפש, ואח"כ ע"י עבודתו עולה לבחי' רוח שהיא נעלית יותר, ועד שמגיע לבחי' נשמה (ולהעבודה שמצד בחינות אלו), כמבואר פירטי החילוקים שבהעבודה דנר"ן בקונטרס העבודה.

Ces trois niveaux forment une progression. Le Zohar le dit : à sa naissance, l'homme reçoit la Néfech ; s'il le mérite, il reçoit ensuite le Roua'h, puis la Nechama. À chaque niveau correspond une forme de service, que l'Admour Rachab développe dans le Kountrass HaAvoda. Reste à comprendre comment l'esclave cananéen, qui n'est pas juif, peut représenter un Juif parvenu au niveau de bénoni.

Or, Sa Sainteté l'Admour le Tséma'h Tsédek explique la notion d'esclave cananéen dans ses annotations, remarques et explications dans l'Or HaTorah. Il y discute [litt. : « il pose la question et la réponse »] pour savoir s'il s'agit du niveau de « racha [celui qui fait le mal] vetov lo [« racha en qui demeure du bien »] » ou du bénoni [intermédiaire] mentionné dans le Tanya. Il conclut au même endroit que les deux sont vrais. Il en ressort que le niveau d'esclave cananéen concerne aussi bien le racha que le bénoni.

(ה) והנה בביאור ענין עבד כנעני שקו"ט בהגהות והערות ובאורי כ"ק אדמו"ר הצ"צ שבאווה"ת אם זהו בחי' רשע וטוב לו או בינוני הנזכר בתנ"א, ומסים שם דשניהם אמת. ולפ"ז, בחי' עבד כנעני קאי הן על רשע והן על בינוני.

Le Tséma'h Tsédek se demande si l'esclave cananéen est le racha vétov lo ou le bénoni, qui se maîtrise parfaitement et ne cède jamais à son âme animale. D'un côté, l'Admour Hazakène lui applique « Les rechaïm [ceux qui font le mal] sont pleins de regrets », une formule que le Tanya applique au racha vétov lo. De l'autre, il

le décrit « contraint de faire le bien et de se détourner du mal toute la journée », ce qui ressemble au bénoni. Sa conclusion : l'esclave cananéen est celui dont l'âme vient du monde d'Assia [Action], au niveau de la Néfech. Il ne ressent ni amour ni crainte de Hachem, et il Le sert par simple dévouement. La plupart des gens de ce niveau ne deviennent pas bénoni, mais on peut y parvenir sans ces émotions. Le terme vaut donc pour les deux. Le Rabbi demande alors comment un « esclave cananéen » peut désigner un bénoni :

À première vue, une explication s'impose. Comment se peut-il que même celui qui est au niveau de l'esclave, dont il est dit : « l'esclave se plaît dans la licence » [l'essentiel de sa volonté et de sa satisfaction est dans la licence, etc. : il suit l'obstination de son cœur, et ce qu'il fait et le service qu'il accomplit, il ne les accomplit que contraint, par crainte du jugement, de peur d'être frappé du bâton, comme l'expliquent longuement les discours], soit au niveau du bénoni [et accomplit le serment d'être un bénoni] ? Le bénoni, en effet, n'a jamais commis de transgression de ses jours et n'en commettra jamais, comme l'explique le Tanya. On connaît d'ailleurs l'adage des premiers 'hassidim : « Si seulement [j'étais] un bénoni ! »

וְלִכְאוּרָה צִלָּה"ב, דַּאִיךְ אָפְשָׁר שָׁגַם מִי שֶׁהוּא בִּבְחִי' עֶבֶד, דַּעֲבָדָא בַּהֲפָקִירָא נִיחָא לִי' [שְׁעָקָר רְצוֹנוֹ וְנִחַת רוּחַ שְׁלוֹ הוּא בַּהֲפָקִירָא כּו' וְיִלְךְ אַחֲרֵי שְׁרִירוֹת לְבוֹ, וּמָה שֶׁעוֹשֶׂה וְעוֹבֵד הוּא רַק בַּע"כ מִצַּד אֵימַת הַדִּין שֶׁלֹּא יִכְהוּ בְּשִׁבְט, כְּמִבּוֹאָר בְּאַרוּכָּה בְּהַדְרוּשִׁים], יְהִי בִּבְחִי' בִּינוּנִי [וְיָקִים הַשְּׁבוּעָה לְהִיט בִּינוּנִי], שֶׁהָרִי הַבִּינוּנִי לֹא עָבַר עֲבִירָה מִיָּמָיו וְלֹא יַעֲבֹר לְעוֹלָם כְּמִבּוֹאָר בְּתַנְיָא, וְכִידּוּעַ פְּתָנָם חֲסִידִים הָרָאוּשִׁים דֵּהֲלוּאֵי בִּינוּנִי.

Comment un « esclave » peut-il être un bénoni ? La Guemara dit de l'esclave qu'il « se plaît à être affranchi de toute obligation ». Il obéit par crainte du châtiment ; sinon, il suivrait ses désirs. Selon le Tséma'h Tsédek, ce « bâton du maître » est l'action de l'âme divine. Même cachée, elle agit sur le Juif comme un makif, une force qui l'entoure sans se montrer. Chévet, le bâton, est rapproché de l'étoile filante qui tombe soudain d'en haut : de même, le racha se trouve soudain poussé à la téchouva [le retour vers Hachem]. Or le bénoni, selon le Tanya, est comme s'il n'avait jamais fauté et ne devait jamais fauter. Il a annulé sa propre volonté, alors que l'esclave ne veut que la sienne.

Mais en réalité, être un bénoni est à la portée de chacun (y compris de celui qui « se plaît dans la licence »). On le comprend de ce qu'écrit Sa Sainteté l'Admour Hazakène sur la page de titre du « Livre des bénonim » [Séfer chel bénonim] (qui exprime le contenu du livre) [et l'on sait que la page de titre a elle aussi été écrite par l'Admour Hazakène] : « Car la chose est très proche de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, pour l'accomplir. » Et dans le corps du Tanya, il écrit encore que « la mesure du bénoni est

אֵךְ הָעֲנָיִן הוּא, שֶׁלְהִיט בִּינוּנִי הוּא בִּיכָלְתוֹ שֶׁל כֹּאו"א (כּוֹלֵל זֶה דְּבַהֲפָקִירָא נִיחָא לִי') כְּמוֹכֵן מִזֶּה שֶׁבִּהְשָׁעַר ד"ספֶּר שֶׁל בִּינוּנִים" (שְׁעָנִינוּ תוֹכֵן הַסֶּפֶר) כּוֹתֵב כ"ק אֲדָה"ז [וְכִידּוּעַ שָׁגַם הַשָּׁעַר כְּתִבּוֹ אֲדָה"ז] דְּקָרֹב אֵלָיָה הַדָּבָר מְאֹד בְּפִיָּה וּבִלְבָבָהּ לַעֲשׂוֹתוֹ, וּבְפָנִים הַתְנַיָּא כּוֹתֵב עוֹד דְּמִדַּת הַבִּינוּנִי הִיא מִדַּת כָּל אָדָם

la mesure de tout homme » [c'est-à-dire que même du point de vue de la mesure et de la limite (car on ne peut parler de « mesure » [mida, middat] que là où existe une définition de mesure et de limite), le niveau du bénoni est à l'aune et à la mesure de tout homme. En effet, qui que ce soit en Israël (« tout homme ») est compris dans « vous êtes appelés adam [homme] », nom tiré de « adamé laélyon » [« je serai semblable au Très-Haut »]].

[והיינו דגם מצד מדידה והגבלה (דענין המדה (מדת) שיה' לומר רק כשישנו גדר מדוה"ג) הנה בחי' הבינוני היא לפי"ע ומדידת כל אדם, כי יהי' מי שיהי' מישראל (כל אדם) הוא בכלל אתם קרויין אדם ע"ש אדמה לעליון].

D'où la réponse : tout Juif peut atteindre le niveau de bénoni. La page de titre du Tanya appelle le livre « Séfer chel bénonim » et dit de ce niveau qu'il est « très proche de toi ». Le Tanya ajoute que c'est « la mesure de tout homme ». En effet, tout Juif est appelé Adam, un mot rattaché à « adamé lé'elyon » (« je serai semblable au Très-Haut »), parce qu'il a une âme divine. Et mida, « mesure », suppose une limite : on peut devenir bénoni à l'intérieur même de ses limites actuelles.

Bien plus (comme le Tanya le précise alors) : « Et à sa suite, tout homme se laissera entraîner [yimchokh] » [ce mot (yimchokh) a deux sens - comme dans « Tu aimeras » [veahavta] - : un ordre, et une promesse pour l'avenir].

ויתירה מזו (כמו שמשנה בתיניא שם) דואחרי' כל אדם ימשך [דבנה (בתבת ימשך) ב' פירושים - כמו בואהבת - ציווי והבטחה לעתיד].

Le Tanya dit encore que tout homme « sera attiré à sa suite ». La formule est à la fois un ordre et une promesse, comme le véahavta du Chéma, qui veut dire « tu dois aimer » et « tu aimeras ». Même celui qui veut être « affranchi de toute obligation » peut donc devenir bénoni. Reste à savoir d'où lui vient ce pouvoir.

La raison en est que même le fait qu'« il se plaît dans la licence » (comme on l'a vu) n'est qu'extérieur. Son intériorité, en revanche - « la mesure de tout homme » et « à sa suite, tout homme se laissera entraîner » -, c'est ce qu'il est : véritablement une parcelle de Divinité d'en haut,

וטעם הדבר הוא, כי אף זה דבהפקירא נחא לי' (כנ"ל) זהו רק בחיצוניות, אבל פנימיותו - מדת כל אדם ואחרי' כל אדם ימשך - הוא מה שהוא חלק אלוהה ממעל ממש,

Ce désir d'être libre n'est pas son vrai désir. Son vrai désir vient de l'« Adam » qui est en lui, son âme divine, « véritablement une parcelle de D.ieu d'en haut ». L'envie d'être « libre » n'est qu'un effet du voile que pose l'âme animale. Une décision du Rambam le montre.

Comme dans la décision halakhique bien connue du Rambam : lorsqu'on le contraint (car il se plaît à autre chose) et qu'il dit « je veux », c'est là sa volonté véritable [car s'il « se plaît dans la licence », ce n'est pas lui, c'est son yétser qui l'y a contraint],

וכפס"ד הרמב"ם הידוע דכשכופין אותו (כי לי' ניהא בענין אחר) ואומר רוצה אני הרי"ז רצונו האמיתי [כי מה דבהפקירא ניהא לי' איז דאס גיט ער כ"א יצרו אנסו],

Le guet, l'acte de divorce, doit être donné de plein gré. Pourtant, quand la Torah oblige un mari à divorcer et qu'il refuse, le tribunal peut le frapper jusqu'à ce qu'il dise : « Je veux. » Comment un tel guet peut-il être valide ? Le Rambam répond que tout Juif veut, au fond, faire ce que veut Hachem. C'est son yétser hara [penchant au mal] qui l'empêche de le sentir. En apparence, il accepte de donner le guet pour s'épargner les coups. En réalité, il accepte parce que tel est son désir véritable. De même, l'envie d'être « affranchi » lui est imposée par le yétser hara. Bien plus, il finira par faire la volonté de Hachem de lui-même.

Et assurément elle (son intériorité) se traduira en acte, comme on l'a vu (car yimchokh est un futur et une promesse) : « dans ta bouche et dans ton cœur, pour l'accomplir », en pensée, en parole et en action. Cela inclut l'accomplissement du serment qu'on lui fait prêter (au moins : « ne sois pas racha » (mais bénoni)), comme le dit le Tanya [tel est aussi le sens de « et à sa suite, tout homme se laissera entraîner » : l'homme (du fait de son âme) est entraîné à être un bénoni, et cela le fait sortir de quelque position et situation où qu'il se trouve dans son service]. Car assurément (même s'il doit faire téchouva), il finira par faire téchouva, selon la promesse : « car nul banni ne restera banni loin de Lui » [bien au contraire : par la téchouva, il atteindra un degré plus élevé, selon l'adage : « À l'endroit où se tiennent les ceux qui reviennent vers Hachem [baalei téchouva], les tsadikim parfaits ne peuvent se tenir »]. Au point que, du fait de son intériorité, il en est toujours très proche (d'être « dans ta bouche et dans ton cœur, pour l'accomplir », en pensée, en parole et en action, comme un bénoni).

ובודאי תבוא (הפנימיות שלו) בפועל כנ"ל (דימשך הוא לשון עתיד והבטחה) בפיה ובלבבה לעשותו, במחדו"מ, כולל קיום השבועה דמשביעין אותו (עכ"פ אל תהי רשע (כ"א בינוני)) ככתנאי [דזהו ג"כ הפי' בואחרי' כל אדם ימשך, שהאדם (מצד נשמתו) נמשך להיות בינוני, וואס דאס נעמט אים ארויס מאיזה מעמד ומצב שיהי' בעבודתו], כי בודאי ש(גם אם צריך לעשות תשובה) סופו לעשות תשובה וכההבטחה כי לא ידח ממנו נדח [ואדרבה, ע"י התשובה יבוא לדרגא געלית יותר, כמאמר במקום שבע"ת עומדין אין צדיקים גמורין יכולין לעמוד בו]. ועד אשר מצד הפנימיות שלו, הנה תמיד קרוב הוא לזה (שיהי' בפיה ובלבבה לעשותו, במחדו"מ – כבינוני) מאוד.

Tout Juif tendra vers le niveau de bénoni, et son amour de Hachem passera « dans sa bouche et dans son cœur » jusqu'à l'accomplissement des mitsvot. Ainsi s'accomplit le serment que l'on fait prêter à l'âme avant sa descente dans ce monde : « Sois tsadik, ne sois pas racha. » Cela vaut quelle que soit sa situation, même s'il doit faire

téchouva, selon la promesse : « Nul ne restera rejeté loin de Lui. » Le baal téchouva peut même dépasser le tsadik parfait. Et il est toujours tout proche de ce niveau : « la chose est très proche de toi ».

Cela permet de comprendre aussi notre sujet : bien que l'esclave cananéen « se plaise dans la licence », son degré est néanmoins le niveau du bénoni. Car en fin de compte, il dira assurément « je veux » (du fait de son intériorité), puisque « nul banni ne restera banni », etc.

ועפ"ז יובן גם בנדו"ז דאף ש'עבד כנעני בהפקירא נחא לי' מ"מ מדרגתו היא בחי' ה'ינוני, כי סו"ס בודאי יאמר רוצה אני (מצד הפנימיות שלו) כי לא ידח כו'.

Pour la suite, l'éditeur rappelle le raisonnement de la Mekhilta. Elle envisage d'abord qu'éved ivri désigne un esclave cananéen acheté à un Juif. Mais la Torah dit des esclaves cananéens qu'on les transmet en héritage : ils ne sortent pas au bout de six ans. On pourrait alors distinguer : l'esclave acheté à un non-Juif serait gardé pour toujours, et celui qu'on a acheté à un Juif serait libéré après six ans. La Mekhilta écarte cette lecture par un « talmoud lomar » (« le texte enseigne ») : « Si ton frère, un Hébreu, t'est vendu... » Les six ans ne concernent donc que l'esclave juif. Le Rabbi va donner à cette discussion un sens spirituel.

Or, si la Torah peut envisager « ou bien n'est-ce que l'esclave d'un Hébreu ? », lui-même étant un esclave cananéen, c'est-à-dire que le degré du service soit celui de l'esclave cananéen qui « se plaît dans la licence », c'est uniquement à cause de la descente de l'âme ici-bas, descendue « d'un toit élevé dans un puits profond ».

(ו) והנה זה שאפשר להיות קס"ד בתורה ד"א או אינו אלא עבדו של עברי" אכל הוא עצמו עבד כנעני, והיינו שתהי' דרגת העבודה בבחי' עבד כנעני דבהפקירא נחא לי', הוא רק מצד ירידת הנשמה למטה, שירדה מאגרא רמה לבירא עמיקתא.

Si la Mekhilta peut envisager « l'esclave d'un Hébreu », c'est qu'un Juif peut tomber jusqu'à vouloir être « affranchi de toute obligation ». La cause en est la descente de l'âme « d'un toit élevé dans un puits profond », c'est-à-dire d'un niveau spirituel très haut jusque dans le monde physique.

[**Et même alors**, on n'envisage pas qu'il soit entièrement un esclave cananéen, à Dieu ne plaise, mais « l'esclave (cananéen) d'un Hébreu » : l'influence et l'autorité de maître d'un « Hébreu » s'exercent sur lui. Car même celui qui se trouve au degré le plus bas en Israël (au niveau d'esclave cananéen, du fait de la descente de l'âme ici-bas) est fils d'Avraham, notre père [« Avraham était un », « Avraham l'Hébreu »]. Il possède donc en héritage l'amour (et la crainte) caché, comme l'explique longuement le Tanya,

[וגם אז אין קס"ד שיהי' עבד כנעני לגמרי ח"ו כ"א "עבדו (כנעני) של עברי", דישנה עליו השפעת ואדנות של "עברי", כי גם מי שהוא בדרגא הכי פחותה שב'שראל (בבחי' עבד כנעני, מצד ירידת הנשמה למטה) מ"מ להיותו

בְּן לְאַבְרָהָם אֲבִינוּ [וְאַחַד הִי אֲבָרָהָם, אֲבָרָהָם
הָעִבְרִי] יֵשׁ לוֹ בִּירוּשָׁה הָאֲהָבָה (וְהִירָאָה)
הַמְסֻתֶּרֶת כַּמְבוֹאֵר בְּאַרוּכָה בְּתַנְיָא,

Même alors, l'âme ne devient jamais un esclave cananéen à part entière. Au plus bas, elle est « l'esclave cananéen d'un Hébreu » : elle reste sous l'influence de son « maître », Avraham, notre père, appelé « Avraham l'Ivri ».
Comme l'explique le Tanya, tout...

Il possède en héritage l'amour caché (et la crainte cachée), comme l'explique longuement le Tanya,

יֵשׁ לוֹ בִּירוּשָׁה הָאֲהָבָה (וְהִירָאָה) הַמְסֻתֶּרֶת
כַּמְבוֹאֵר בְּאַרוּכָה בְּתַנְיָא,

... Juif hérite d'Avraham un amour et une crainte de Hachem qui lui sont naturels et restent cachés en lui. Il ne peut donc jamais être tout à fait coupé de la Divinité. Le Rabbi décrit l'effet de cet héritage.

Cet amour et cette crainte agissent en chacun (même s'il lui semble qu'« il se plaît dans l'absence de maître », que sa volonté se porte vers d'autres choses, y compris vers des choses contraires à ce qui est souhaitable, à D.ieu ne plaise), de sorte qu'il doit faire ce que veut le Très-Haut. C'est pourquoi il ne peut pas être entièrement cananéen, à D.ieu ne plaise, mais seulement l'esclave cananéen d'un Hébreu [ivri]. Au niveau visible, il est au degré d'esclave cananéen, mais en lui se trouve (de manière voilée) l'amour caché qu'il tient en héritage d'Avraham l'Hébreu].

שאהוי"ר זו פועלת אצל כאו"א (גם אם נדמה לו דבהפקירא נחא לי', שרצונו הוא בענינים אחרים, גם בענינים כאלו שהם הפך הרצוי ח"ו) אז ער מוז טאן ווי דער אויבערשטער וויל, ולכן אא"פ שיהי' כנעני לגמרי ח"ו כ"א עבד כנעני של עברי, שפגלוי הוא בבחי' עבד כנעני, אבל נמצא בו (בהעלם) האהבה המסתרת שפירשה מאברהם העברי].

Cet amour et cette crainte cachés agissent même sur celui qui se croit libre et désire des choses contraires à la volonté de Hachem : ils lui font sentir qu'il doit faire ce que Hachem veut. Il a beau se sentir « affranchi », l'influence de « l'Hébreu » reste en lui. Vient alors la conclusion de la Mekhilta.

L'intention de cette descente est la suivante. La Torah envisage d'abord l'hypothèse : « ou bien ne s'agit-il que de l'esclave d'un Hébreu ? ». Cela n'a d'autre but que de permettre à l'homme, par son service dans le « talmoud lomar », c'est-à-dire l'étude de la Torah menée de façon à y apprendre ce que veut la Torah, de voir aussitôt et de révéler sa propre vérité :

וכונת ירידה זו, שישנו קס"ד בתורה ד"או אינו אלא עבדו של עברי", היא רק בכדי שע"י עבודתו ב"תלמוד לומר" – לימוד התורה באופן שילמד ממנה מהו רצון התורה – הנה יראה

« ici aussi, un esclave qui est hébreu ». Il découvre ainsi qu'il est lui-même hébreu (et non pas cananéen, l'Hébreu n'exerçant sur lui que son autorité de maître),

מִיד וַיִּגְלֶה הָאֲמִתִּיּוֹת שֶׁלוֹ ש"אף כָּאן עֶבֶד
שֶׁהוּא עֶבְרִי, וְשֶׁהוּא בְּעֶצְמוֹ הוּא עֶבְרִי (וְלֹא
שֶׁהוּא כְּנַעֲנִי וַיֵּשׁ עָלָיו רַק אֲדֻנוֹת הָעֶבְרִי),

L'âme descend si bas qu'on pourrait la croire sans lien avec la Divinité. Cette descente n'a qu'un but : révéler ce lien par le « talmoud lomar ». Ici, talmoud désigne l'étude de la Torah. Quand on étudie en cherchant ce que Hachem attend de nous, l'étude « révèle que le passouk parle d'un esclave hébreu » : elle fait apparaître l'amour et la crainte cachés. Le Juif découvre alors qu'il n'est pas seulement sous l'influence d'Avraham : il est lui-même un Hébreu.

C'est-à-dire que sa place et son degré se situent au niveau de « l'autre rive du fleuve » [ever hanahar]. Le Midrach rapporte aussi qu'Avraham est appelé Avraham l'Hébreu [ha'ivri] parce que le monde entier se tenait d'un côté [ever] et lui de l'autre. De même, l'homme œuvre par son service pour devenir un (esclave) hébreu : il se dresse face au monde entier. Il commence par le voilement et l'occultation (olam, « monde », est de la même racine que héelem, « voilement ») de son Néféch animal, et il la transforme. Puis il s'élève, degré après degré, du niveau d'esclave cananéen (« que tu as acquis d'un Juif ») au niveau d'esclave (qui est) hébreu, et ensuite à celui de la servante hébreue. Enfin, par son service, il obtient que le maître « la désigne comme épouse [yé'adéna] pour lui ou pour son fils ». Tout cela est expliqué longuement dans le discours vénéré, déjà mentionné, de notre grand Rabbi, que son âme repose en Éden.

וְהִינֵנוּ שְׁמֻקֻּמוֹ וּמִדְרָגָתוֹ הוּא בְּבַחִי עֶבֶר
הַנֶּהָר, וְגַם כִּדְאִיתָא בְּמִדְרַשׁ דְּמָה שְׁאַבְרָהָם
נִקְרָא אַבְרָהָם הָעֶבְרִי הוּא ע"ש שֶׁכָּל הָעוֹלָם
כוֹלוֹ מַעֲבֵר אֶחָד וְהוּא מַעֲבֵר אֶחָד, וְכֵן פּוֹעֵל
בְּעִבּוּדָתוֹ לְהִיּוֹת (עֶבֶד) עֶבְרִי, אֲזַי עָר שְׁטַעֲלִט
זִיךְ אֲנִטְקַעֲגֵן דְּעַר גֶּאֲנָצְעַר וּוְעֵלֵט, מִתְּחִיל
מִהָעֵלִם וְהַסֵּתֵר (עוֹלָם מְלִשׁוֹן הָעֵלִם) נִפְשׁוֹ
הַבְּהֵמִית, וּמִהַפֵּךְ אוֹתָהּ, וְהוֹלֵךְ וְעוֹלָה מִדְרָגָא
לְדְרָגָא, מְבַחִי עֶבֶד כְּנַעֲנִי (שֶׁלְקַחְתּוֹ מִיִּשְׂרָאֵל)
לְבַחִי עֶבֶד (שֶׁהוּא) עֶבְרִי, וְאַח"כּ גַּם לְבַחִי
אִמָּה הָעֶבְרִי, וְעַד שֶׁפּוֹעֵל בְּעִבּוּדָתוֹ שִׁיחִי לוֹ
אוֹ לְבָנוֹ יַעֲדֶנָּה כְּמִבּוֹאֵר בְּאֵרוּכָה בְּדִרוּשׁ הַנִּכְבֵּד
לְרַבֵּינוּ הַגָּדוֹל נ"ע הַנ"ל.

Ivri veut dire « de l'autre côté » : Avraham venait de l'autre rive du fleuve. Selon le Midrach, le monde entier se tenait d'un côté, sans croire en Hachem, et lui de l'autre. En révélant l'Ivri qui est en lui, le Juif reçoit la force de se dresser contre ce qui cache la Divinité dans le monde, à commencer par sa propre âme animale [Néféch habehemit]. Il la transforme et monte de degré en degré. Il part de l'esclave cananéen, qui voulait être libre, et passe à l'esclave hébreu, qui ressent les émotions naturelles de son âme. Il arrive à la servante hébreue, dont les émotions naissent de la contemplation. Il atteint enfin le stade où le maître « la destine pour épouse à son fils » : l'amour et la crainte y viennent de la Yé'hida, l'essence de l'âme. Reste à voir comment cela se vit au quotidien.

Or, tout ce qui vient d'être exposé se retrouve aussi chaque jour dans le service de chacun. Voici comment. Le degré de l'esclave cananéen [éved kenaani] correspond au moment où Israël se revêt des réalités du monde pour en faire le birour [tri]. C'est ce que dit le verset [passouk] : « Et tu feras tout ton ouvrage ». Il faut en effet travailler dans les réalités de ce monde physique, et même dans la matérialité du monde, afin de la transformer en sainteté. Or, parce qu'il se revêt ainsi des réalités du monde, celui qui accomplit le birour peut, en le faisant, contracter quelque chose d'indésirable de ce dont il fait le birour, comme le rapporte le Tanya. De ce fait, il peut sembler, au début du service, se trouver au degré de l'esclave cananéen.

Dans la journée d'un Juif, l'« esclave cananéen » correspond au temps qu'il passe dans le monde matériel (Kenaani peut aussi vouloir dire « marchand »). Comme le désir de l'esclave cananéen se porte ailleurs, cette part de la journée n'a pas de lien apparent avec le service de Hachem. Pourtant, il ne s'y engage que pour en faire le birour : le tri qui élève la matière et révèle son lien avec la Divinité. Travailler six jours est une mitsva, comme garder le Chabbat. Mais ce contact peut laisser une trace : « Quand on lutte avec un homme couvert de saleté, on se salit soi-même », dit le Tanya. Cette « saleté extérieure » peut donc faire apparaître le Juif comme un « esclave cananéen » au moment où il commence son service de Hachem, pendant la journée de travail.

Cependant, cette descente n'existe que pour l'élévation. C'est pourquoi elle ne dure qu'un instant : aussitôt après commence l'élévation. Bien plus, la descente produit une élévation « supérieure en dignité et supérieure en force ». Le Tanya explique de même, à propos de ce qui trouble l'homme dans sa prière, que ce trouble même doit l'éveiller à prier avec une intention [kavana] plus grande, du plus profond du cœur.

Cette descente a pour but une élévation plus haute ; elle ne dure donc qu'un moment. C'est un défi qui pousse le Juif à puiser plus profond en lui pour s'attacher à Hachem. Le Tanya en donne une image : quand un non-Juif dérange un Juif pendant la prière, cela ne doit pas l'exaspérer, mais le pousser à mieux prier.

וְהִנֵּה כָּלֵלוֹת עֲנִין הַנ"ל יִשְׁנוּ גַם בְּעִבּוּדָת כּאוֹ"א בְּכָל יוֹם. וְהָעֲנִין הוּא, דְּבַחִי עֶבֶד כְּנַעֲנִי הוּא כְּאֲשֶׁר יִשְׂרָאֵל הֵם בְּבַחִי הַתְּלַבְּשׁוֹת בְּעֲנִינִי הָעוֹלָם בְּכִדִּי לְבָרֵר אוֹתָם, וְכַמ"ש וְעֵשִׂיתָ כָּל מְלַאכְתְּךָ, שֶׁצ"ל מְלַאכָה בְּעֲנִינִי עוֹה"ז הַגִּשְׁמִי וְגַם בְּחוֹמְרֵי הָעוֹלָם בְּכִדִּי לְהַפְּכוֹ לְקְדוּשָׁה, שֶׁמֶצֶד הַתְּלַבְּשׁוֹת זֶה בְּעֲנִינִי הָעוֹלָם, ע"י הַבִּירוּר אֲפֹשֶׁר שִׁיתִּדְבֵּק בְּהַמְּבָרַר עֲנִין בְּלִתִּי רְצוֹי מְדַבֵּר הַמְּתַבָּרַר כְּדֹאִיתָא בְּתַנְיָא, וְעִ"ז אֲפֹשֶׁר שִׁיחִי נִרְאֶה בְּתַחֲלֵת הָעִבּוּדָה כְּבַחִי עֶבֶד כְּנַעֲנִי.

אֲמָנָם יִרְדָּה זֶה הִיא לְצוּרָה עָלֵי, וְלִכְן הִיא לְרַגַע בְּלִבָּד, וּמִיד לֵאח"ז הִיא הַתְּחִלַת הָעָלִי, וְיִתְיָרָה מִזֶּה הִנֵּה ע"י הַיִּרְדָּה נַעֲשֶׂה עָלֵי בִּיטָר שְׂאֵת וְיִתֵּר עוֹז, ע"ד הַמְּבוֹאֵר בְּתַנְיָא בְּנוֹגֵעַ לְעֲנִין הַמְּבַלְבֵּל אֶת הָאָדָם בְּתַפְלָתוֹ, שֶׁמֶהֱבַלְבּוֹל עֲצָמוֹ צָרִיךְ לְהַתְּעוֹרֵר לְהַתְּפַלֵּל יוֹתֵר בְּכּוֹנֵה מַעֲוֹמָקָא דְּלִבָּא.

Cela se fait par la méditation. Puisque HaKadoch Barou'h Hou est Celui qui fait vivre la chose qui le trouble, il est certain que, si on lui a montré (d'en haut) ce trouble, si ce trouble se trouve dans ses quatre coudées et va jusqu'à le troubler dans sa prière, ce n'est (pas qu'il s'agisse d'une chose existant par elle-même, à D.ieu ne plaise, mais) que pour une seule raison : que l'homme, par son service, fasse du trouble des « mets savoureux » [mat'amim], au pluriel. Il y parvient d'abord par le service d'itkafia (l'ensemble du service des beinonim [intermédiaires]), jusqu'à atteindre aussi le degré d'it'hapkha [transformation] (l'ensemble du service des tsadikim), comme l'explique le Tanya,

והוא כשיתבונן שמפנין שהקב"ה הוא המחי את הענין המבלבלו הנה בודאי שזה שהראו לו (מלמעלה) בלבול זה, והבלבול נמצא בתוך הד"א שלו, ועד שגם מבלבלו בתפלתו, הוא (לא מפני שהוא ענין בפ"ע ח"ו, כ"א) רק בכדי שהאדם ע"י עבודתו יעשה מהבלבול מטעמים ל' רבים, תחלה ע"י העבודה שבבחי' אתכפיא (כללות עבודת הפינונים), עד שיגיע גם לבחי' אתהפכא (כללות עבודת הצדיקים) כמבואר בתנ"א,

Pourquoi ? Le Juif doit réfléchir : Hachem fait vivre ce dérangement, et Il l'a placé près de lui, au moment même de la prière. Le dérangement ne contrarie donc pas le plan de Hachem. L'exaspération vient de l'idée qu'un obstacle empêche ce qui « devrait » arriver ; elle tombe d'elle-même. C'est au contraire une occasion de faire surgir une force qui ne serait pas apparue autrement. L'Admour Hazakène l'explique par les « mets savoureux », au pluriel, que Yits'hak demande à Essav : Hachem aime plusieurs « saveurs » de service. Le mets sucré, c'est le tsadik, qui a transformé son âme animale en sainteté. Le mets aigre ou épicé, s'il est bien préparé, c'est celui qui lutte contre son âme animale et l'« assaisonne » de Torah et de mitsvot. L'âme animale reste aigre, et Hachem prend pourtant plaisir à ce service. On offre d'abord ce mets-là par l'itkafia, la maîtrise de soi dans le combat intérieur, qui est le service du bénoni. Devenu tsadik, on offre ensuite le mets sucré par l'it'hapkha, la transformation.

Il en va de même de ce qui a été dit plus haut. La descente elle-même doit éveiller l'homme à accomplir son service avec une vigueur accrue aux degrés de l'esclave cananéen, de l'esclave hébreu et de la servante hébreue. Il atteint ainsi le stade où « il la destine à lui-même ou à son fils », et jusqu'à « elle sortira gratuitement, sans argent » [tout cela constitue l'ensemble du service d'itkafia et d'it'hapkha mentionné plus haut], comme l'explique longuement le discours cité plus haut.

ועד"ז הוא בענין הנ"ל שמהירידה גופא צריך להתעורר ביותר שאת לעבוד עבודתו בבחי' עבד פנעני, עבד עברי ואמה העברי', עד שיגיע להיות לו או לבנו יעדנה, ועד ויצאה חנם אין כסף [שכ"ז] הוא כללות העבודה דאתכפיא ואתהפכא הנ"ל] כמבואר בארוכה בדרוש הנ"ל.

Il en va de même pour la part « esclave cananéen » de la journée : l'épreuve du monde matériel fait surgir ce que le Juif porte de plus profond. Il passe de l'esclave cananéen à l'esclave hébreu, puis à la servante hébreue. Il va jusqu'à « s'il la prend pour lui-même ou pour son fils », où ses émotions viennent de la Yé'hida, et enfin jusqu'à «

il sortira libre, sans paiement ». C'est, dans l'ensemble, le chemin qui mène de l'itkafia à l'it'hapkha.

Par ce service de « six ans il servira », où (« il servira ») désigne l'ensemble du service de l'homme envers son Créateur, on parvient à « à la septième (il sortira libre, gratuitement) ». Ces mots désignent la perfection la plus élevée, celle du temps à venir [le'atid lavo], « le jour qui sera entièrement Chabbat et repos pour la vie éternelle ». Alors la Divinité sera révélée ici-bas, ce sera une demeure pour Lui, béni soit-Il, dans les mondes inférieurs [dira betachtonim] [et un reflet de cette révélation brille déjà maintenant, le Chabbat, et surtout au moment de la « volonté des volontés » [raava dekhhol raavin]].

וע"י עבודה הנ"ל דשש שנים יעבוד, ד(יעבוד) קאי על כללות עבודת האדם לקונו, הנה מגיעים לובשפיעית (יצא לחפשי חנם), דקאי על השלימות הכי נעלית שתהי' לע"ל, יום שכלו שבת ומנוחה לחיי העולמים, שאז יהי' גילוי אלקות למטה, דירה לו ית' בתחתונים [ומעין גילוי זה מאיר גם עתה בשבת ובפרט בהזמן דרעוא דכל רעיון].

Les « six années » désignent tout le service de Hachem. Elles mènent à la « septième » : la perfection de l'époque de Machia'h, « le jour qui est tout entier Chabbat et repos pour la vie éternelle ». Le monde matériel ne fera plus obstacle au service, et l'essence de Hachem s'y révélera : ce sera une dira betachtonim, une demeure dans les mondes inférieurs. On en a un aperçu dès maintenant le Chabbat, surtout l'après-midi, après min'ha.

On peut relier cela au Michkan, dont traite la paracha Terouma [la paracha de la semaine suivante, qu'on a lue le Chabbat à l'heure de min'ha, car c'est déjà le début du lien avec la sortie du Chabbat]. La raison d'être du Michkan est que s'accomplisse par lui « et Je résiderai en leur sein ».

(ח) ויש לקשר זה עם ענין המשכן המבואר בפ' תרומה [פרשת שבוע הבא שקראו בשבת בזמן המנוחה, כי אז הוא כבר התחלת השייכות למוצאי שבת], שענינו הוא להיות על ידו ושכנתי בתוכם.

Le Rabbi relie cela à la paracha Terouma, lue à min'ha avant le maamar. Elle traite du Michkan [le sanctuaire], qui devait révéler la présence de Hachem dans le monde matériel : « Faites-Moi un Mikdach et Je résiderai en lui. »

Cette résidence se faisait avant tout par l'Arche [Aron]. [C'est pourquoi l'ordre de fabriquer l'Arche précède tous les autres éléments du Michkan : l'intériorité et la finalité de l'intention de tout le Michkan étaient (la résidence de la Chekhina dans) l'Arche, comme l'explique longuement le Ramban dans son commentaire sur la Torah. Cela rejoint l'explication du Midrach citée plus haut : si « Et voici les lois »

ובעיקר היתה השראה זו ע"י הארון [שליכן הקדים ציווי עשיית הארון לכל שאר עניני המשכן, כי פנימיות ותכלית כונת כל המשכן הי' (השראת השכינה שב) הארון כמבואר בארוכה ברמב"ן עה"ת. וזהו ע"ד פירוש המדרש שהובא לעיל דמה שהתחיל ואלה

commence précisément par la loi de l'esclave hébreu, c'est que cette mitsva fait allusion au point intérieur du service d'Israël, « je n'ai été créé que pour servir mon Créateur », comme l'explique le Midrach au même endroit : « Je vous ai acquis en Égypte », etc. De même, dans le service concret, on commence par la finalité du service, l'épanchement de la Chekhina par l'Arche.] Par elle, on en vient à faire pour Lui, béni soit-Il, une demeure dans les mondes inférieurs.

המשפטים בדין עבד עברי דוקא הוא כי במצוה זו מרמזת הנקדה הפנימית שבַעבודתם של ישראל - דאני נבראתי לשמש את קוני, וכמבואר במדרש שם דאני קניתי אתכם במצרים כו'. ועד"ז גם בעבודה בפועל שמקדים תחלה תכלית העבודה, שהיא המשכת השכינה ע"י הארון שע"י נמשך לעשות לו ית' דירה בתחתונים.

Cette présence se révélait surtout par l'Aron, l'arche qui contenait les Lou'hot des Dix Paroles. C'est pourquoi l'ordre de le construire précède tout le reste : l'Aron était la finalité du Michkan. Voici la réponse à la deuxième question. La Torah ouvre l'exposé du service, après Matan Torah, par la loi des esclaves, car la finalité d'un Juif est : « J'ai été créé pour servir mon Créateur. » C'est aussi le sens du Midrach cité au début : « Je vous ai acquis en Égypte », donc vous êtes là pour Me servir. Et de même que l'Aron passait en premier, la priorité de notre service est de faire une dira betachtonim par la force de la Torah.

Car c'est parce qu'il y a d'abord « et Je résiderai en leur sein » [betokham], au sein de chacun, qu'il s'en suit ensuite « et Je résiderai en leur sein » au sens simple, dans le Michkan et le Beth HaMikdash, et jusque dans le monde entier (cela s'accomplira pleinement dans la septième [année], au septième millénaire). Le service qui opère l'épanchement de la Chekhina est la fabrication de l'Arche, c'est-à-dire la Torah. Par elle, la Chekhina est attirée ensuite aussi dans le monde, car « la mitsva est une lampe et la Torah, lumière » : la Torah éclaire chaque Juif et lui montre son chemin, « pour connaître l'acte qu'ils doivent accomplir et ceux qu'ils ne doivent pas accomplir ».

דע"י שתחלה הוא ושכנתי בתוכם, בתוך כאו"א, הנה אח"כ נמשך להיות ושכנתי בתוכם כפשוטו בהמשכן ובביהמ"ק ועד לכל העולם כולו (וזה יהי בשלימות בשביעית, באלף השביעי). והעבודה לפעול המשכת השכינה היא עשיית הארון שהו"ע התורה, שע"ז נמשכת אח"כ השכינה גם בעולם, כי נר מצוה ותורה אור, שהתורה מאירה ומראה דרכו של כאו"א מ'ישראל לדעת את המעשה אשר יעשו ואלה אשר לא תעשינה.

Nous révélons d'abord la Divinité en nous-mêmes par l'itkafia et l'it'hapkha : c'est « Je résiderai en eux », en chaque Juif. Nous devenons alors capables de la révéler dans le monde, d'abord dans le le Temple [Beth HaMikdash], puis partout ; cela ne sera complet qu'au « septième millénaire ». Le moyen, c'est l'étude de la Torah, que représente l'Aron. « La Torah est lumière » : elle montre à chaque Juif ce qu'il doit faire et ce qu'il ne doit pas faire.

D'abord, on attire la résidence de la Chekhina dans « l'or, l'argent et le cuivre », etc., du Michkan. Puis, du Michkan et du Mikdach, la lumière sort vers le monde, jusqu'à ce que le monde se remplisse de cette lumière de manière manifeste, selon la parole : « Jérusalem est appelée à s'étendre à toute la terre d'Israël, et la terre d'Israël est appelée à s'étendre à toutes les terres », lors de la guéoula véritable et complète. Cette guéoula dépend de nos actions et de notre service pendant les six mille ans que dure le monde. Elle dépend en particulier du service accompli au temps de la galout, et tout spécialement du service accompli à la fin et à la conclusion du temps de la galout, sur les talons de Machia'h [ikveta dimchi'ha] [et « tout va d'après la conclusion »]. C'est par là qu'on amène la guéoula, où le Beth HaMikdach sera rebâti à sa place, de manière manifeste et au sens simple,

ותחלה ממשיכים השראת השכינה בזהב וכסף ונחושת וגו' של המשכן, וממשכן ומקדש הנה אורה יוצאה לעולם, עד שהעולם מתמלא מאור זה באפן גלוי, וכמאמר עתידה ירושלים שתתפשט בכל ארץ ישראל ועתידה ארץ ישראל שתתפשט בכל הארצות בגאולה האמיתית והשלימה. דגאולה זו תלוי במעשינו ועבודתינו בהשתא אלפי שני דהוה עלמא, ובפרט בהעבודה שבזמן הגלות, ובמיוחד בהעבודה שבסיום וחותם זמן הגלות בעקבתא דמשיחא [והכל הולך אחר החתום], שעי"ז מביאים הגאולה שאז יבנה ביהמ"ק במקומו בגלוי וכפשוטו,

Le service de Hachem commence par le monde matériel, l'esclave cananéen. Il en va de même quand il s'agit de faire entrer la présence de Hachem dans le monde. Elle se révèle d'abord dans l'or, l'argent et le cuivre du Michkan, puis s'étend au monde entier. Nos Sages le disent : « À l'avenir, Jérusalem s'étendra à toute la terre d'Israël, et la terre d'Israël au monde entier. » Autrement dit, cette...

[...] **selon la parole** : « Jérusalem est destinée à s'étendre sur toute la terre d'Israël, et la terre d'Israël est destinée à s'étendre sur tous les pays », lors de la guéoula véritable et complète. Or cette guéoula dépend de nos actes et de notre service durant les six mille ans que dure le monde. Elle dépend en particulier du service accompli au temps de la galout, et plus encore du service accompli à la fin et au terme du temps de la galout, à l'époque des talons de Machia'h [ikveta dimechi'ha]]. C'est par ce service que l'on amène la guéoula, où le Beth HaMikdach sera alors bâti à sa place, de manière révélée et au sens littéral,

מר עתידה ירושלים שתתפשט בכל ארץ ישראל ועתידה ארץ ישראל שתתפשט בכל הארצות בגאולה האמיתית והשלימה. דגאולה זו תלוי במעשינו ועבודתינו בהשתא אלפי שני דהוה עלמא, ובפרט בהעבודה שבזמן הגלות, ובמיוחד בהעבודה שבסיום וחותם זמן הגלות בעקבתא דמשיחא], שעי"ז מביאים הגאולה שאז יבנה ביהמ"ק במקומו בגלוי וכפשוטו,

... présence se montrera d'abord dans le Beth HaMikdach, puis gagnera le monde entier. Cette guéoula [délivrance] dépend de nos actes durant les six mille ans du monde. Elle en dépend surtout en galout [exil], et plus encore à la fin de la galout, aux « talons du Machia'h » [ikveta dimechi'ha]. Comme « c'est la fin qui compte

le plus », nos actes d'aujourd'hui peuvent amener la construction du Beth HaMikdash et la guéoula.

et avec la supériorité que possédera le troisième Beth HaMikdash, celui dont il est dit : « le Sanctuaire, A-donai, que Tes mains ont établi ». Cette supériorité dépasse même celle du premier et du second Beth HaMikdash, et dépasse aussi la supériorité qu'avait le Michkan. Certes, le Michkan était l'œuvre des mains de Moché, et les œuvres des mains de Moché sont éternelles, comme le rapporte la Guemara ; c'est pourquoi le Michkan, lui aussi, est éternel. Néanmoins, par le service d'Israël au temps de la galout, il y aura (dans le troisième Beth HaMikdash) une supériorité qui dépasse même la grandeur du Michkan [à l'image de la supériorité de Machia'h sur Moché Rabbénou]. Ce sera la supériorité du service de la téchouva, par lequel, du voilement et de l'occultation du monde eux-mêmes, on fait une demeure dans les mondes inférieurs [dira betachtonim] pour Lui, béni soit-Il. Comme on le sait, ce qui caractérise Machia'h, c'est la téchouva, selon la parole : « Machia'h vient amener les tsadikim à la téchouva ». « Un rameau sortira du tronc d'Ichaï, et un rejeton de ses racines fructifiera », jusqu'à : « La terre sera remplie de la connaissance de Havayé comme les eaux recouvrent la mer », lors de la guéoula véritable et complète.

Le troisième Beth HaMikdash surpassera les deux premiers, et même le Michkan. Le Michkan était l'œuvre de Moché, et « tout ce que fait Moché est éternel » : selon la Guemara, les ennemis des Juifs n'ont jamais pu le détruire, car il était caché sous le premier Beth HaMikdash. La supériorité du troisième tiendra pourtant à la téchouva, de même que le Machia'h surpasse Moché par cette qualité. L'élan de la téchouva naît de l'éloignement. De même, notre service en galout fait de l'obscurité du monde une dira betachtonim. Le Machia'h viendra « amener les tsadikim à la téchouva », c'est-à-dire les élever au-delà de leur service « doux ». Viendra alors le jour où « la terre sera remplie de la connaissance de Hachem comme les eaux recouvrent la mer ».

Et par le service dont il a été question, on hâte, on presse et on accélère davantage encore sa venue : elle vient au plus tôt, de nos jours mêmes, ici-bas, à moins de dix tefa'him [palmes]. Il apparaîtra alors

ובהעלוי שיהי' בביהמ"ק השלישי דמקדש אד' כוננו ידך שזהו למעלה גם מביהמ"ק הראשון והשני וגם למעלה מהעלוי שהי' במשכן. דאף שהמשכן הי' מעשה ידי משה ומעשי ידי משה הם נצחיים כדאיתא בגמרא ומשו"ז גם המשכן הוא נצחי, מ"מ ע"י עבודת ישראל בזמן הגלות יהי' (בביהמ"ק השלישי) עליו שלמעלה גם ממעלת המשכן [בדגמת העלוי שבמשכן על משה רבינו], שיהי' העלוי דעבודת התשובה, שמהעלם והסתר העולם גופא עושים דירה לו ית' בתחתונים, וכדוע דענינו של משיח הו"ע התשובה, כמאמר משיח אתא לאתבא צדיקאי בתיובתא. ויצא חטר מגזע ישי ונצר משרשי יפירה עד שמלאה הארץ דעה את הוי' כמים לים מכסים, בגאולה האמיתית והשלימה.

וע"י עבודה הנ"ל הנה מהירים, מזרזים ומחישים עוד יותר את ביאתה, שבאה בהקדם הכי גדול בימינו ממש למטה מעשרה טפחים.

clairement : « Des nations marcheront à ta lumière », et : « Des rois seront tes nourriciers, et leurs princesses tes nourrices ». Et qu'il en soit ainsi pour nous encore durant les derniers jours de la galout. En effet, bien que « nous soyons encore les serviteurs d'A'hachvéroch », même alors « la crainte des Juifs tomba sur eux », au point qu'A'hachvéroch lui-même supplie et donne la maison de Haman à la reine Esther. C'est là une préparation proche de l'accomplissement de la promesse : « Alors Je transformerai les peuples pour leur donner une langue claire, etc. », lors de la guéoula véritable et complète, par Machia'h, notre juste.

ויהי נראה בגלוי דוהלכו גוים לארץ, והיו מלכים אמניה ושרותיהם מניקותיה, וכן תהי לנו עוד בימים האחרונים שבימי הגלות, דהגם דאכתי עבדי אחשוורוש אנן מ"מ גם אז נפל פחד היהודים עליהם ועד אשר אחשוורוש עצמו בעט זיק און גיט את בית המן לאסתר המלכה, וזהו הכנה קרובה לקיום היעוד דאז אהפוך אל עמים שפה ברורה וגו', בגאולה האמיתית והשלימה ע"י משיח צדקנו.

Ce service, mené à travers les épreuves du monde matériel, hâte la venue du Machia'h. Alors s'accompliront les promesses : « Les nations marcheront à ta lumière » et « des rois seront tes nourriciers ». Pussions-nous voir ces promesses s'accomplir en ces derniers jours de la galout ! Après le miracle de Pourim, les Juifs restaient « esclaves d'A'hachvéroch », sous domination perse. Pourtant, « la crainte des Juifs était sur eux », au point qu'A'hachvéroch donna la maison d'Haman à Esther. C'est l'écorce, force qui cache la Divinité [klipa] transformée en Divinité par les Juifs, au cœur même de la galout. Cette transformation prépare l'accomplissement du passouk « Je transformerai les nations pour qu'elles parlent une langue claire », avec la guéoula par le Machia'h.

SYNTHÈSE

Établie par intelligence artificielle à partir du maamar.

La leçon

Le maamar lit « Et voici les lois » comme une règle générale : étudier la Torah jusqu'à la comprendre en profondeur, et servir Hachem peu à peu. Ce service monte de l'esclave cananéen à l'esclave hébreu, puis à la servante hébreue. Ces trois degrés correspondent à la Néféch, au Roua'h et à la Nechama. Même celui qui « se plaît dans la licence » peut être un bénoni [intermédiaire], car ce désir reste extérieur : au fond de lui, il est une parcelle de Divinité. Chaque descente sert à une élévation. Ce service mène à « la septième » : une demeure pour D.ieu ici-bas, lors de la guéoula.

Dans le service d'Hachem

Dans l'étude, on reprend une halakha jusqu'à en saisir la raison, et on la place dans son cœur. Dans la prière, une pensée qui trouble n'arrive pas par hasard : elle est montrée d'en haut pour éveiller une kavana [intention] plus profonde. On commence par se dominer (itkafia), puis on vise à transformer (it'hapkha). Le travail dans les affaires du monde fait aussi partie du service.

Avec soi-même

Celui qui se sent loin et attiré par d'autres désirs n'est pas défini par eux. Sa volonté véritable est de faire ce que veut Hachem. Elle finira par se montrer en pensée, en parole et en action. Dans le service quotidien, la descente liée au birour ne dure qu'un instant et prépare une montée plus forte. La téchouva fait même monter plus haut qu'avant.

Avec les autres

Chaque Juif, même au plus bas, est fils d'Avraham. Il porte en héritage un amour caché pour Hachem, qui agit en lui et le conduit à faire ce que veut le Très-Haut. Pour enseigner à ses enfants ou à ses élèves, il faut d'abord aiguïser soi-même les paroles de Torah. Ensuite, on répète avec patience jusqu'à ce qu'ils comprennent.